

MAIRIE DE CUREL
DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

N° 24/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-cinq et le premier novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CUREL régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Thierry BELLEMAIN, Maire.

Présents : Mesdames Isabelle BARTHELEMY, Sophie DUCCA et Messieurs Thierry BELLEMAIN, Antoine POLATOUCHE et Gérard HAKKENBERG

Procuration : Madame Emilie DE BOUVER à Madame Isabelle BARTHELEMY

Convocation et affichage : 27/10/2025

Secrétaire de séance : Monsieur Antoine POLATOUCHE

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 5

OBJET : LOCATION GITE LE JABRON

Monsieur le Maire propose de louer le gîte le JABRON à Monsieur BLANC Aurélien, pour un montant de loyer mensuel de 500 euros et 60 euros de provisions sur charges (révisable en fin d'année) à compter du 17 novembre 2025

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

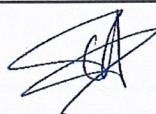
- **accepte** de louer le gîte le Jabron, à Monsieur BLANC Aurélien à compter du 17 novembre 2025.
- **fixe** le montant du loyer mensuel 500 euros, les provisions sur charges 60.00 euros par mois (révisable en fin d'année).
- **fixe** la caution à un mois de loyer soit 500 euros.
- **autorise** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CUREL le 03 novembre 2025

Le Maire,

Thierry BELLEMAIN



Le secrétaire
Antoine POLATOUCHE

